

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DCPPAT - BPP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général en vue de la réalisation d'aménagements d'hydraulique douce pour la protection de la ressource en eau sur le secteur appelé "DIG n°2" du bassin d'alimentation du captage (BAC) d'eau potable d'Yport.

DIG

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole/ Communauté d'agglomération Caux-Seine Agglo/ Communauté d'agglomération de Fécamp Caux Littoral

Il sera procédé du **mardi 25 mai au vendredi 25 juin 2021 inclus**, soit pour une durée de trente-deux jours consécutifs, à une enquête publique concernant le projet **d'aménagements d'hydraulique douce pour la protection de la ressource en eau sur le secteur appelé "DIG n°2" du bassin d'alimentation du captage (BAC) d'eau potable d'Yport.**

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Anglesqueville-L'Esneval, Bénouville, Bernières, Criquebeuf-en-Caux, Criquetot-L'Esneval, Cuverville, Etretat, Epreville, Fongueusemare, Froberville, Gerville, Les Loges, Maniquerville, Nointot, Raffetot, Rouville, Saint-Leonard, Tourville-les-Ifs, Vattetot-sous-Beaumont, Vattetot-sur-Mer, Vergetot, Yport.

La commune des Loges est le siège de l'enquête.

Dans le cadre d'actions de réduction des pollutions sur la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage d'Yport, La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole doit réaliser des aménagements d'hydraulique douce. Les aménagements auront vocation à protéger le captage d'Yport des pollutions diffuses, mais également les biens et les personnes des ruissellements et des coulées boueuses.

L'autorité compétente pour prendre la déclaration d'intérêt général est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés dans les mairies de Criquetot-L'Esneval, Yport, Les Loges et Raffetot pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier est également consultable :

- en version papier ou numérique dans les mairies de Anglesqueville-L'Esneval, Bénouville, Bernières, Criquebeuf-en-Caux, Criquetot-L'Esneval, Cuverville, Etretat, Epreville, Fongueusemare, Froberville, Gerville, Les Loges, Maniquerville, Nointot, Raffetot, Rouville, Saint-Leonard, Tourville-les-Ifs, Vattetot-sous-Beaumont, Vattetot-sur-Mer, Vergetot, Yport., aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux au public.

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr),

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse mail suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "demande de rendez-vous pour dossier **"DIG n°2" du bassin d'alimentation du captage (BAC) d'eau potable d'Yport** ou en téléphonant au 02 32 76 51 74.

Monsieur Bernard LOUIS, géomètre expert urbaniste, est désigné comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assure cinq permanences afin de recevoir les observations du public aux mairies de Criquetot-L'Esneval, Yport, Les Loges et Raffetot aux jours et heures suivants :

- sur place aux dates et heures suivantes :

Mardi 25/05/2021 de 10h à 12h à la mairie des Loges

Mercredi 02/06/2021 de 15h à 17h à la mairie d'Yport

Vendredi 11/06/2021 de 14h30 à 16h30 à la maison du territoire à Criquetot l'Esneval

Lundi 14/06/2021 de 15h à 17h à la mairie de Raffetot

Vendredi 25/06/2021 de 15h à 17h à la mairie des Loges

- par téléphone, selon la forme du dépôt d'observations orales aux mairies ci-dessous aux jours et horaires suivants :

Mardi 25/05/2021 de 9h à 10h à la mairie des Loges au 02-35-27-04-81

Mercredi 02/06/2021 de 14h à 15h à la mairie d'Yport au 02-35-27-30-24

Vendredi 11/06/2021 de 13h30 à 14h30 à la maison du territoire à Criquetot l'Esneval au 02-35-27-27-00

Lundi 14/06/2021 de 14h à 15h à la mairie de Raffetot au 02-35-31-80-22

Vendredi 25/06/2021 de 14h à 15h à la mairie des Loges 02-35-27-04-81

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute correspondance peut en outre être adressée :

- par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie des Loges au 31, place Léonide Lecompte - 76790 LES LOGES.

- par voie électronique, à l'adresse : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie des Loges et en consultation sur le site internet de la préfecture de Seine-Maritime.

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Madame GANDAR - Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole - 19 rue Georges Braque - 76600 Le Havre.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché dans les mairies précitées.